



LUXEMBOURG

Intervention de M. Olivier Maes
Représentant permanent adjoint

Dialogue interactif informel de l'Assemblée générale des Nations Unies

**Rapport du Secrétaire général sur le thème
« Responsabilité de protéger : responsabilité des Etats et prévention »**

New York, le 11 septembre 2013

Statement by Mr. Olivier Maes
Deputy Permanent Representative

Informal interactive dialogue of the United Nations General Assembly

**Report of the Secretary-General on the
« Responsibility to Protect: State responsibility and prevention »**

New York, September 11th, 2013



Monsieur le Modérateur,

Le Luxembourg se félicite de la tenue de ce cinquième dialogue de l'Assemblée générale qui nous donne l'occasion de mettre en exergue la responsabilité de protéger, à un moment où l'attention de l'opinion publique mondiale se focalise à juste titre sur la Syrie. Les plus de cent mille morts de la guerre en Syrie, et les millions de personnes affectées dans ce pays et les pays avoisinants sont hélas le bilan de notre incapacité collective à empêcher les atrocités criminelles commises à grande échelle et avec une intensité croissante. Cet échec ne doit cependant pas nous conduire à baisser les bras. Le Conseil de sécurité doit maintenant assumer ses responsabilités. Et nous devons insuffler un nouvel élan au concept de la responsabilité de protéger.

Je salue dans ce contexte le nouveau conseiller spécial, Madame Jennifer Welsh. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, et membre du groupe d'amis pour la responsabilité de protéger, le Luxembourg ne ménagera pas ses efforts pour vous soutenir dans vos efforts.

Je ferai trois brefs points.

D'abord sur la prévention.

Le rapport du Secrétaire général énumère une série de mesures de prévention utiles, en se basant sur des expériences positives faites sur tous les continents. L'exemple de l'Europe montre à quel point les organisations régionales peuvent aider les Etats à prévenir les atrocités par le biais d'un contrôle mutuel et réciproque. Le rôle des organisations régionales était au centre du débat de 2011. Ce rôle mérite selon nous d'être exploré davantage lors de la réunion de suivi proposé par le Secrétaire général. Il est crucial que la discussion se poursuive en impliquant tous les acteurs concernés, y compris la société civile.

Deuxième point : la responsabilisation.

La reddition des comptes s'applique dans tous les piliers de la responsabilité de protéger. Les commissions internationales d'enquête, les missions d'établissement des faits et la faculté de saisir la Cour pénale internationale ont un caractère dissuasif et préventif. Ces moyens figurant dans la boîte à outils de la communauté internationale doivent être utilisés à bon escient. Pour cette raison, le Luxembourg plaide depuis janvier dernier pour que la situation en Syrie soit référée à la CPI.

Troisième point : la consolidation de la paix.

Pour mettre en œuvre la responsabilité de protéger, tous les acteurs du système des Nations Unies doivent jouer leur rôle. La Commission de consolidation de la paix (CCP) y a sa place, dans la

mesure où elle a vocation à créer une paix durable et à empêcher la résurgence de conflits. La CCP renforce la résilience nationale en accompagnant des pays tels que le Burundi, la Guinée et la Guinée-Bissau sur la voie de la réconciliation nationale et du renforcement des institutions étatiques, par exemple en appuyant la réforme du secteur de la sécurité.

Monsieur le Modérateur,

En conclusion, nous espérons que nous saurons à l'avenir dépasser les clivages idéologiques pour nous concentrer sur la mise en œuvre concrète de la responsabilité de protéger sur le terrain.

Je vous remercie.

Mr. Moderator,

Luxembourg welcomes the holding of this fifth dialogue of the General Assembly, which gives us the opportunity to highlight the responsibility to protect, at a time when the attention of the world public opinion rightly focuses on Syria. The more than one hundred thousand deaths caused by the war in Syria and the millions of people affected in Syria and the neighboring countries are unfortunately the result of our collective failure to prevent criminal atrocities committed on a large scale and with increasing intensity. This failure should however not lead us to give up. The Security Council must now assume its responsibilities. And we must breathe new life into the concept of responsibility to protect.

In this context, I welcome the new Special Adviser, Ms. Jennifer Welsh. As a non-permanent member of the Security Council, and as a member of the Group of Friends on Responsibility to Protect, Luxembourg will spare no effort to support you in your efforts.

Let me make three brief points.

The first one is on prevention.

The Secretary-General's report lists a series of appropriate prevention measures, based on the positive experiences on every continent. Europe's example shows how regional organizations can help States to prevent atrocities through mutual and reciprocal control. The role of regional organizations was central to the debate of 2011. We believe that this role should be explored further during the follow-up meeting which has been proposed by the Secretary-General. It is crucial that the discussion continues, and that it involves all stakeholders, including civil society.

Second point: accountability.

Accountability applies to all pillars of the responsibility to protect. International commissions of inquiry, fact-finding missions and referrals to the International Criminal Court have a dissuasive and preventative nature. These measures are part of the international community's toolbox and must be used appropriately. For this reason, Luxembourg has been advocating since January for a referral of the situation in Syria to the ICC.

Third point: peacebuilding.

To implement the responsibility to protect, all actors in the United Nations system must play their part. The Peacebuilding Commission (PBC) has a role to play, insofar as it aims to create a lasting peace and to prevent the resurgence of conflicts. The PBC strengthens national resilience by

supporting countries such as Burundi, Guinea and Guinea-Bissau on the path of national reconciliation and the strengthening of State institutions, for example by supporting security sector reform.

Mr. Moderator,

In conclusion, we hope that we will be able in the future to overcome ideological divisions and to focus on the concrete implementation of the responsibility to protect on the ground.

Thank you.